

Nom	Date	Coût
Bureau de conseillers en gestion	Juin 15 1979 — Juill. 6 1979	\$ 2,357.00
Bureau de conseillers en gestion	Sept. 17 1979 — Oct. 22 1979	5,000.00
	Total	\$ 7,357.00

LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Question n° 1616—M. Robison (Etobicoke-Lakeshore):

1. Le gouvernement ne craint-il pas, en raison de la U.S. Electric and Hybrid Vehicle Research Development and Demonstration Act prévoyant l'octroi de \$160 millions à la mise au point de véhicules électriques, qu'une industrie de véhicules électriques en Amérique du Nord ne remplace une partie de l'industrie des véhicules automobiles actuelle et profite peu au Canada?

2. Les autorités gouvernementales en matière d'énergie et de transport appuient-elles les buts et objectifs de l'Association canadienne des véhicules électriques de réduction de sa dépendance face au pétrole, en mettant en circulation des véhicules électriques dans les secteurs du marché qu'ils peuvent satisfaire?

3. Quelle est la politique du gouvernement en matière de véhicules électriques et à multiples sources d'alimentation et à quel ministère incombe l'élaboration et la mise en oeuvre d'une telle politique?

4. En s'engageant à fabriquer des véhicules électriques en 1984, la General Motors assure-t-elle certains avantages industriels au Canada et, le cas échéant, lesquels?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. On ne sait pas, à l'heure actuelle, dans quelle mesure la technologie américaine des véhicules électriques et à multiples sources d'alimentation profitera au Canada ou remplacera l'industrie canadienne des véhicules automobiles. Le gouvernement surveille de près les initiatives des États-Unis.

2. Oui.

3. Le gouvernement fédéral n'a pas de politique claire et précise en ce qui concerne les véhicules routiers électriques et à multiples sources d'alimentation. Ses initiatives à l'égard de la technologie de ce genre de véhicules relèvent, par leur étendue et leur portée, de la politique et des mandats de trois ministères importants: Transports Canada, Énergie, Mines et Ressources, et Industrie et Commerce. Par l'entremise du Comité interministériel sur la recherche et le développement dans le domaine des transports, Transports Canada coordonne les travaux des divers ministères dans ce domaine.

4. Le gouvernement fédéral ne connaît pas les détails précis de l'engagement de General Motors à fabriquer des véhicules électriques en 1984. La question des avantages industriels sera soulevée par le Canada dans ses discussions et négociations continues avec les États-Unis sur le Pacte de l'automobile et, bien sûr, avec l'industrie canadienne.

LES CAISSES DE FIDUCIE

Question n° 1721—M. Stewart:

1. Le gouvernement garde-t-il en dépôt de l'argent tiré de contributions de Canadiens au titre de ses recettes générales et, le cas échéant, quel est le nom des caisses de fiducie?

2. Le cas échéant, quel intérêt le gouvernement verse-t-il à chacune de ces caisses?

3. S'il y a lieu, combien le gouvernement épargne-t-il du fait qu'il emprunte moins d'argent grâce à l'utilisation de cet argent?

4. Compte tenu des taux d'intérêt commerciaux courants, combien le gouvernement gagne-t-il en ne versant pas d'intérêt aux cotisants, et quel est le nom de ces caisses?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): 1. Les caisses suivantes qui gardent en dépôt l'argent de

Questions au Feuilleton

contributions de Canadiens sont administrées par le gouvernement:

- Strathcona Trust Fund;
- Mackenzie King Trust Account.

2. Les intérêts de chaque caisse en 1979-1980 sont:
 - Strathcona Trust Fund: 11.31 p. 100 (en moyenne);
 - Mackenzie King Trust Account: 9.28 p. 100.
3. Néant.
4. Aucun.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

M. D. M. Collette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, si les questions n°s 15, 407 et 536 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

J'aimerais signaler à la Chambre en général et à l'honorable député de Leeds-Grenville (M. Cossitt) en particulier qu'on a répondu aujourd'hui à la question n° 15 qui figurait au *Feuilleton* depuis un certain nombre d'années.

Des voix: Bravo!

M. Cossitt: Madame le Président, j'invoque le Règlement. J'aimerais en l'occurrence féliciter le secrétaire parlementaire et le gouvernement d'avoir réussi, après bientôt quatre ans, à répondre à une question, soit celle concernant M. Martin Goldfarb et la société Goldfarb Consultants Limited. N'ayant pas encore lu la réponse, je ne puis dire s'ils y ont effectivement répondu, mais c'est tout de même quelque chose.

J'invoque le Règlement à l'égard de trois autres questions qui figurent également au *Feuilleton* depuis un bon moment. La première est très simple: Quels sont les nom et poste des membres de la Commission canadienne des transports—ce n'est pas facile à paraphraser—qui possède un laissez-passer d'Air Canada? Cette question, qui figure au *Feuilleton* depuis au moins deux ans, demeure toujours sans réponse. C'est peut-être parce que cette question tombe dans la catégorie définie à l'alinéa q) du document dont j'ai parlé la semaine dernière, et qui est une sorte de guide destiné au cabinet pour répondre aux questions. Quoi qu'il en soit, je ne comprends pas pourquoi il faut deux ans pour découvrir qui, au sein de la Commission canadienne des transports, détient des laissez-passer sur Air Canada.

La question n° 121 est une question fort simple. Il s'agit de savoir combien d'anciens candidats libéraux, combien de députés libéraux défaits ou de députés libéraux ayant quitté la Chambre ont reçu des nominations depuis la dernière élection. La question est assez claire. Chaque jour, les journaux nous annoncent une ou deux nouvelles nominations. Il doit bien y avoir une liste complète de ces nominations quelque part. Et pourtant, depuis huit mois, et pour Dieu sait quelle raison, le gouvernement ne peut répondre à la question. C'est peut-être parce qu'il y a tellement de nominations à venir qu'ils préfèrent attendre que la liste soit complète pour nous la communiquer. J'estime sincèrement que l'on devrait nous répondre sur ce point.